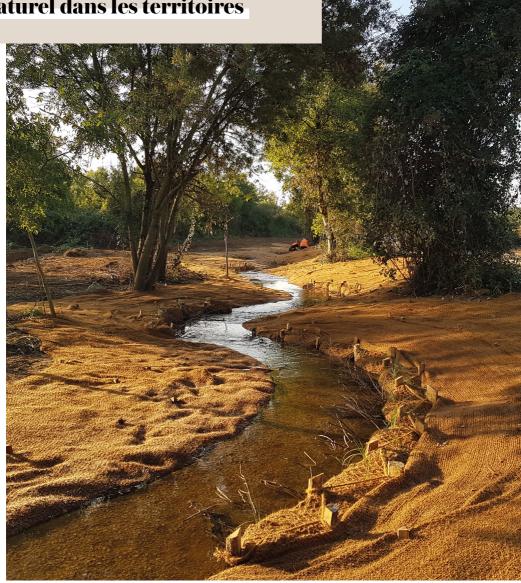


Soutien de projets en faveur de la restauration du patrimoine naturel dans les territoires



Présentation de la Fondation VINCI Autoroutes

Créée en février 2011, la Fondation VINCI Autoroutes est à la fois un laboratoire, un observatoire et un outil d'information dédié à l'évolution des comportements. Investie depuis l'origine dans la promotion de la responsabilité individuelle et collective sur la route, elle a progressivement élargi son territoire d'action à l'éducation, au respect de l'environnement et à l'ouverture aux autres par la lecture. Autant de traductions, pour tout un chacun, de l'aspiration à bien (se) conduire sur la route. En 2022, la Fondation investit un nouveau domaine, en soutenant des projets de préservation et de restauration du patrimoine naturel dans les territoires.

Ses champs d'action:

- Faire progresser la recherche en finançant des recherches scientifiques innovantes dans différents champs des conduites à risques, du respect de l'environnement et de la lecture comme vecteurs d'amélioration des comportements et, dans le domaine du génie écologique, en mesurant l'impact dans la durée des actions de restauration des milieux naturels soutenues.
- Sensibiliser le grand public en menant des campagnes d'information et de sensibilisation aux risques routiers, à la conduite responsable et à la préservation de l'environnement.
- Soutenir des initiatives associatives et citoyennes en promouvant des projets en faveur d'une mobilité sûre, respectueuse des autres et de l'environnement et en accompagnant des projets de restauration écologique.



4 territoires

Conduite Responsable sur la route

Depuis 2011, la Fondation d'entreprise VINCI Autoroutes promeut une approche scientifique et éthique des risques routiers axée sur la pédagogie des comportements au volant.

Soutien de projets en faveur de la biodiversité

Elle accompagne des initiatives visant à améliorer les habitats de la faune et de la flore sauvages, menées par des acteurs locaux (associations, collectivités territoriales, syndicats professionnels, agriculteurs, etc.).

Ouverture aux autres par la lecture

La Fondation invite à la lecture pour favoriser l'ouverture aux autres et lutter contre les incivilités sur la route.

Sensibilisation au respect de l'environnement

C'est pour encourager des comportements sur la route qui soient plus respectueux de la nature que la Fondation mène des campagnes et soutient des actions pour notamment lutter contre les déchets sauvages, promouvoir l'éco-conduite ou prévenir les incendies.

Soutien de projets en faveur de la biodiversité

Les projets doivent être destinés à protéger ou restaurer les milieux naturels, leur fonctionnement et leur résilience. Cela passe notamment par un gain de biodiversité, par une amélioration de la fonctionnalité écologique ou par la stabilité d'un habitat naturel.

Les conditions d'éligibilité des projets



LOCALISATION

La Fondation VINCI Autoroutes soutient des projets réalisés **en France**, **en dehors du domaine public autoroutier concédé**, dans les départements traversés par l'autoroute.



TYPE DE PROJETS ET DE STRUCTURES ÉLIGIBLES

Les projets doivent être d'intérêt général et sans but lucratif. Ils doivent être portés par une partie prenante telle que : association, communauté de communes, syndicat professionnel, organisme institutionnel, technique ou de recherche, agriculteur, etc. Les structures soutenues doivent avoir un caractère apolitique et non confessionnel.



CRITÈRE ÉCOLOGIQUE

Les projets doivent répondre aux exigences suivantes :

- Gain de biodiversité en vue d'améliorer le fonctionnement, la résilience et les services écosystémiques des milieux protégés ou restaurés ;
- Utilisation d'espèces résilientes (indigènes voire locales), semées et/ou plantées en mélange, sur des surfaces significatives, en connexion avec des milieux fonctionnels;
- Déminéralisation du sol encouragée sous réserve d'une végétalisation ultérieure en pleine terre ;
- Garanties apportées sur la pérennité du projet avec proposition d'un plan de gestion et d'une organisation adaptée.



SOUTIEN FINANCIER

La Fondation VINCI Autoroutes apporte une aide financière à la réalisation des projets retenus en fonction de leur nature et du plan de financement. Elle correspond à un investissement. La Fondation ne finance pas les dépenses de fonctionnement du porteur de projet ou les actions déjà engagées ou réalisées.



IMPLICATION DES COLLABORATEURS

Pour pouvoir bénéficier du soutien de la Fondation, le projet doit être parrainé par un collaborateur de VINCI Autoroutes. En plus de son appui à la demande de financement, le parrain ou la marraine apporte ses conseils et ses compétences à la structure soutenue. Il ou elle joue un rôle d'intermédiaire entre le projet et la Fondation.

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS POUVANT ÊTRE SOUTENUS

- · Restauration ou création d'habitats plus fonctionnels et plus résilients
- · Gestion conservatoire d'un habitat en faveur d'une espèce ou d'un cortège d'espèces
- · Création d'infrastructures agroécologiques
- · Restauration de continuités écologiques
- · Lutte contre les espèces végétales invasives
- · Soins vétérinaires apportés à la faune sauvage



Restauration d'une zone humide



Semis d'une prairie fleurie rustique



Renaturation d'un cours d'eau

Comment proposer un projet à la Fondation VINCI Autoroutes ?

- · Via le site Internet de la Fondation VINCI Autoroutes
- · Par l'intermédiaire d'un collaborateur de VINCI Autoroutes, acceptant de parrainer votre projet

Retrouvez les pièces à fournir directement en ligne.

La constitution du dossier est une première étape dans votre candidature et permet à la Fondation VINCI Autoroutes d'examiner l'éligibilité de votre demande. L'équipe de la Fondation reviendra vers vous dans un second temps pour poursuivre l'instruction de votre dossier et le soumettre au comité de sélection ayant lieu chaque trimestre.

Pour tout renseignement

- · info@fondation-vinci-autoroutes.com
- · https://fondation.vinci-autoroutes.com





